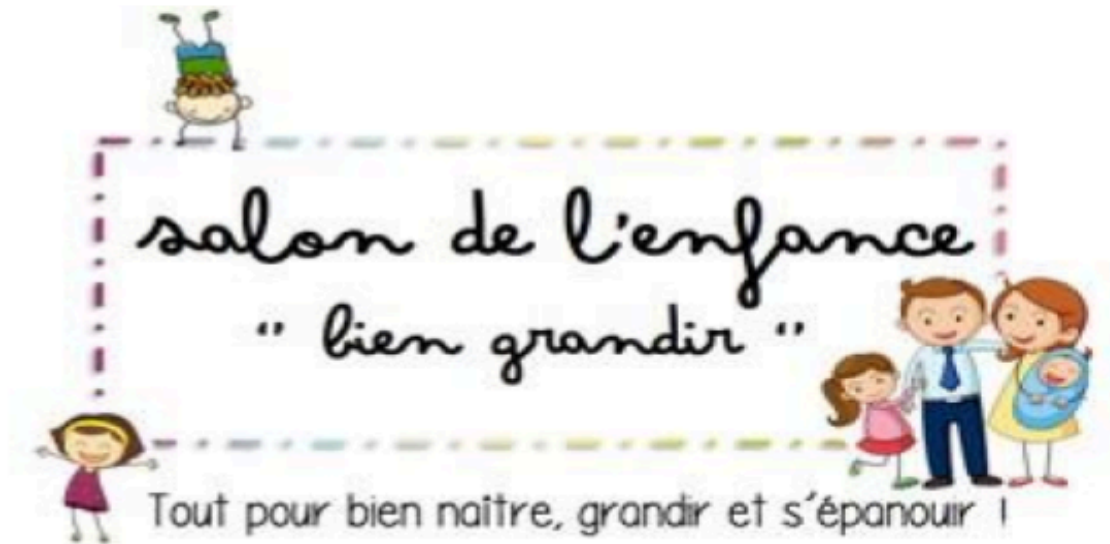




Association Bien Grandir 37



4<sup>ème</sup> édition du Salon de l'Enfance

Dimanche 20 Octobre 2024

Domaine de Cangé - Saint-Avertin

## **Dossier d'inscription**

Participons ensemble à une journée conviviale autour de l'Enfance !

Vous souhaitez tenir un stand pour faire découvrir votre activité ?

Animer un atelier ?

Restaurer les familles pour la journée ?

Que vous soyez une association, un professionnel en activité libérale ou un commerçant, vous êtes les bienvenus !

L'Association Bien Grandir 37 souhaite proposer une sensibilisation et des réponses thérapeutiques, éducatives et pédagogiques au développement de l'enfant, du désir de grossesse à la fin de l'adolescence.

## Sommaire

### I. INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Lieu de la manifestation
- Horaires
- Thème de l'édition
- Contacts Association
- Installation, Démontage
- Ateliers
- Badges
- Plan d'accès

### II. RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU SALON

- Admission
- Désistement - Annulation
- Occupation des emplacements
- Tenue des stands
- Sécurité
- Electricité
- Assurances
- Gardiennage
- TPE
- Restauration et dégustation
- Installation et démontage
- Circulation et stationnement
- Formalités officielles
- Divers

### III. TARIFS ET ÉQUIPEMENTS DES STANDS

- Tarifs Salon de l'Enfance "Bien Grandir 37"
- Stands alimentaires
- Nettoyage – Développement durable
- Communication et visibilité

#### IV. FORMULAIRE D'INSCRIPTION

##### I/ INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'accès au Salon de l'Enfance est libre et gratuit pour tous (adultes et enfants).

Il est possible de se restaurer sur place, de faire des acquisitions et de participer à des ateliers payants.

Les animaux ne sont pas admis dans les bâtiments du Salon. **L'exception est faite pour les petits animaux (type lapins...) et animaux d'assistance (certificat à joindre au dossier).**

- **Lieu de la manifestation :**

Château de Cangé  
126 Rue de Cangé  
37550 Saint-Avertin

- **Horaire de la manifestation :**

**Dimanche 20 Octobre 2024 de 10h à 18h.**

- **Thème de l'édition**

Nous aimons organiser cette journée autour d'un thème commun. L'an passé, l'esprit de la fête foraine a été retrouvé dans les décorations, jeux et activités proposés par l'association. Cette année, et pour cette édition qui inaugure les vacances scolaires de la Toussaint, nous souhaitons organiser le salon autour du thème d'Halloween. Ainsi, un jeu autour de ce thème (cherche et trouve) invitera les familles à parcourir l'ensemble des stands présents en quête d'indices.



**Chacun pourra venir déguisé : les exposants comme les familles !**

- **Contact :**

Association Bien Grandir 37  
106 Boulevard Tonnellé  
37000 Tours  
[biengrandir37@gmail.com](mailto:biengrandir37@gmail.com)

- **Installation :**

**Accueil des exposants à 8h30 sur place,** à l'entrée de la salle. Votre ponctualité est importante pour permettre aux familles d'arriver sur un salon prêt pour 10h, en ayant eu le temps de nous installer et de boire un café ensemble.

- **Démontage :**

**A partir de 18h30 – aucun départ n'est autorisé avant la fermeture du salon.** Chaque participant est invité à participer au démontage de son stand.

- **Badges et Parking**

Deux badges "exposant" (logo de l'association) seront remis par stand.

Libre aux exposants d'inscrire leur nom, prénom ou association selon leur convenance.

L'accès au parking est possible pour l'installation, le stationnement et le démontage. Durant la manifestation, le parking en proximité directe reste réservé aux visiteurs et aux personnes à mobilité réduite.

- **Plan d'accès :**



## II/ RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU SALON

### • ADMISSION

L'évènement est organisé par l'Association Bien Grandir 37 au Château de Cangé à Saint-Avertin, dans des locaux abrités. Pour le plaisir des familles, nous avons la chance d'avoir accès à un très beau parc qui accueillera des animations extérieures.

Les demandes de participation sont à adresser dûment complétées **avant le 15 Mars 2024** par courrier à l'adresse :

**Association Bien Grandir 37, 106 Boulevard Tonnellé, 37 000 TOURS.**

L'association Bien Grandir 37, organisatrice de l'évènement, est seule habilitée à valider l'admission des participants. Les décisions sont sans appel et l'association n'est en aucun cas tenue de les justifier.

**Afin d'assurer une diversité maximale de propositions aux familles, un effectif limité d'exposants par catégorie de métier ou d'activité est privilégié.**

**Les dossiers doivent être adressés par courrier et accompagnés du règlement par chèque(s) du montant total TTC de la réservation. Les dossiers transmis par mail et non accompagnés du règlement ne seront pas pris en compte.**

La signature de la demande de participation engage l'exposant à respecter les réglementations en vigueur : le règlement général de l'évènement, les conditions appliquées par l'Association, le règlement intérieur du domaine de Cangé, les règles de sécurité, d'hygiène, de commerce et toutes autres mesures imposées par les autorités compétentes.

### • DÉSISTEMENT - ANNULATION

En cas d'annulation de la manifestation, ou en cas de refus de l'inscription par le conseil d'administration de l'association Bien Grandir 37, le montant total du règlement sera remboursé.

**En cas d'annulation à l'initiative de l'exposant pour raison de santé et sur présentation d'un justificatif médical, le montant total du règlement sera remboursé par l'association. Pour toute autre raison d'annulation à l'initiative de l'exposant, le montant total du règlement sera dû.**

### • OCCUPATION DES EMPLACEMENTS

Les emplacements réservés doivent être occupés par les seuls signataires de la demande de participation. La cession gratuite ou payante à un tiers, non inscrit auprès de l'association Bien Grandir 37, est formellement interdite et sera passible de poursuite et d'exclusion.

**En cas de non-présentation des participants à l'ouverture de l'évènement et d'inoccupation des stands loués à 9 heures le 20 Octobre 2024, l'association se réserve le droit de disposer de l'espace et de le proposer à un nouvel exposant, sans remboursement des sommes engagées.**

- **TENUE DES STANDS**

La signalisation et les structures de stand ne doivent pas dépasser 2m de hauteur.

Merci de vous munir de rallonges et de multiprises pour brancher vos équipements et de prévoir l'éclairage si besoin sur votre stand sous forme de spots ou de lampes (pas de bougies et de combustible à l'intérieur des bâtiments).

**Attention, tous les stands ne disposent pas d'un accès à une prise électrique, il sera nécessaire d'en faire la demande dans votre dossier d'inscription. Nous répondrons par la positive tant que faire se peut, merci de votre compréhension.**

Aucune marchandise ne pourra être exposée dans les allées.

En cas de dégradation du matériel fourni par l'Association Bien Grandir 37 (table - chaises), les frais de remise en état seront à la charge de l'exposant.

- **SÉCURITÉ**

Les exposants sont tenus de connaître et de respecter les mesures de sécurité imposées par le domaine de Cangé et les organisateurs de l'évènement (présent document).

Les matériaux apportés sur place devront être accompagnés d'un procès-verbal de classement de réaction au feu fourni par le fabricant ou par l'organisme agréé ayant procédé à leur ignifugation. Ce document pourra vous être demandé en cas d'incident.

Toutes les normes de sécurité doivent être respectées, notamment pour les appareils à flamme, tous les combustibles et le propane étant interdits. Les drapeaux et toiles devront être ignifugés ou recouverts de produit spécial anti-feu.

Les exposants ne respectant pas les critères de sécurité exposés ci-dessus seront tenus pour responsables de tout sinistre sur leur stand et des dommages éventuels. Le sol des bâtiments est recouvert de parquet ou carrelage. En extérieur, il n'y a pas de revêtement spécifique au sol.

- **ÉLECTRICITÉ**

Toute installation électrique sur le stand de l'exposant sera sous sa responsabilité et devra être conforme aux normes de sécurité du domaine de Cangé.

- **ASSURANCES**

**Chaque exposant doit impérativement souscrire à une assurance responsabilité civile et dommages pendant toute la durée de l'évènement, montage et démontage compris.**

L'exposant devra fournir à l'Association Bien Grandir 37 une attestation de son assureur au moment de son inscription. Chaque exposant a donc l'entière responsabilité de son stand et du matériel qui s'y trouve.

L'Association Bien Grandir 37 décline toute responsabilité pour les vols d'objets, qu'il s'agisse de matériel exposé ou de matériel contribuant à la présentation et la décoration des stands.

L'Association ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable et pour quelque cause que ce soit, des vols, détériorations et destructions survenus au cours de l'événement.

- **GARDIENNAGE**

Les stands sont sous la responsabilité des exposants pendant les heures de montage, démontage et de l'ouverture à la fermeture de l'événement à l'intérieur comme à l'extérieur de **8 heures 30 à 19 heures.**

En dehors de ces heures, il n'y a pas de gardiennage prévu.

En règle générale, il est conseillé de :

- respecter scrupuleusement les heures d'ouverture réservées aux exposants
- ne pas abandonner les stands durant la journée (prévoir de se faire relayer par quelqu'un si nécessaire)

- **TPE**

Il n'y a pas de distributeur automatique de billets à proximité immédiate du château. Les organisateurs ne fournissent pas de TPE pour les exposants.

Il est recommandé aux exposants commercialisant de la marchandise et des produits alimentaires de prévoir de la monnaie ou leur propre TPE.

- **RESTAURATION ET DÉGUSTATION**

Des pôles de restauration sont prévus sur place. Par respect pour le public, il est interdit de cuisiner ou de prendre ses repas sur les stands. Les exposants inscrits sur l'espace alimentation pourront proposer sur leur stand une formule de dégustation payante, après accord de l'Association et en conformité avec les lois et règlements sanitaires en vigueur.

- **INSTALLATION ET DÉMONTAGE**

**Installation : le dimanche 20 Octobre 2024 de 8h30 à 9h30**

**Démontage : le dimanche 20 Octobre 2024 de 18h30 à 19h30**

Aucun départ ne sera autorisé avant la clôture de l'événement.

Les matériels laissés après la date prévue de démontage seront enlevés par un service spécialisé, aux frais de l'exposant.

L'exposant s'engage à rendre le site aussi propre qu'il l'a trouvé lors de son arrivée.

- ATELIERS

**Au cours de cette journée, des ateliers pourront être animés par des exposants, moyennant la somme de 15 euros, afin de faire découvrir davantage leur activité.**

Deux salles seront disponibles à cet effet.

Les ateliers seront programmés toutes les 45 minutes pour un temps de pratique de 30 min. Nous laissons volontairement 15 minutes de battement entre les ateliers pour permettre aux uns et aux autres de s'installer et de désinstaller leur matériel.

**Contrairement aux années précédentes, l'inscription aux différents ateliers sera directement organisée par les exposants responsables. Nous publierons sur les réseaux sociaux la liste des ateliers, le nombre de participants, l'âge des enfants (et s'ils doivent être accompagnés ou non), et communiquerons les coordonnées du professionnel concerné pour l'inscription.**

**Une participation financière de 5 euros maximum pourra être demandée par les exposants aux familles.**

- **CIRCULATION ET STATIONNEMENT**

Nous vous rappelons l'application du code de la route. Nous vous demandons de respecter les stationnements exposants extérieurs. Il est demandé aux exposants de garer leur véhicule sur le parking du site après le montage de leur stand et de laisser les places en proximité directe des entrées aux visiteurs et aux handicapés.

- **FORMALITÉS OFFICIELLES**

Embauche temporaire de personnel : les exposants du salon de tous les secteurs d'activités confondus s'engagent à respecter l'application des articles L 143-3, L 143-5 et L620-3 du Code du Travail relatifs à l'emploi des salariés.

- **DIVERS**

En cas de force majeure entraînant la suppression de l'événement, les sommes versées seront remboursées sans intérêt et sans que les exposants ne puissent exercer un recours à quelque titre que ce soit contre l'association Bien Grandir 37. Le retard d'ouverture, la prolongation ou la fermeture anticipée ne pourront donner droit à aucune indemnité de la part de l'Association. En cas de non-respect du règlement, le renvoi immédiat pourra être prononcé sans qu'il puisse être réclamé ni dédommagement, ni remboursement des sommes versées par l'exposant. En cas de litige, seuls les Tribunaux de Tours sont compétents, le texte du présent règlement faisant foi.



### III/ TARIFS ET ÉQUIPEMENT DES STANDS

#### • TARIFS SALON DE L'ENFANCE « BIEN GRANDIR 37 »

- Tarif des exposants sans activité commerciale (libéral ou autre) : **110 TTC**
- Tarif des exposants avec une activité commerciale (hors restauration): **130 € TTC**
- Tarif des exposants restaurateurs : **nous contacter ([biengrandir37@gmail.com](mailto:biengrandir37@gmail.com))**
- Tarif des associations : **90€ TTC**
- **Tarif ateliers : 15 € TTC (chèque à joindre en plus du règlement au Salon de l'Enfance encaissé si votre proposition est retenue)**

L'association procédera à la sélection des ateliers qui se tiendront le jour J. Dans la négative de votre demande, un chèque de 15 € vous sera restitué le jour du salon.

Les tarifs comprennent l'adhésion à l'Association Bien Grandir 37.

**Le prix des stands comprend :**

- ✓ **Une table d'environ 2,20 m + 2 chaises**
- ✓ **Une enseigne avec le nom de votre structure (40 signes maximum espace compris – à compléter dans le bulletin d'inscription)**
- ✓ **Vous devez prévoir des lampes, des multiprises ou rallonges électriques**

Tous les équipements (type bâche - structure PLV mobile) que vous installerez sur votre stand doivent être ignifugés M2.

#### • **STANDS ALIMENTAIRES**

Les stands alimentaires seront situés à l'extérieur du château. Des tables et des bancs ou chaises seront mis à la disposition du public souhaitant s'asseoir pour manger.

#### • **NETTOYAGE – DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Des containers et des poubelles seront mis à la disposition sur le site, le tri des déchets est exigé. Aucun service de nettoyage n'est prévu.

Chaque exposant est responsable de la bonne tenue de son stand et doit rendre le site propre et rangé comme à son arrivée.

- **COMMUNICATION ET VISIBILITÉ**

**Un site internet recensera la liste des exposants et les infos pratiques : [www.biengrandir37.com](http://www.biengrandir37.com)**

Des affiches et des flyers seront disponibles et diffusés sur simple demande : des exemplaires seront mis à votre disposition pour que vous puissiez communiquer sur le Salon.

Un café d'accueil est prévu avant le lancement du Salon.

La liste des ateliers sera affichée sur le site et accessible au public sur les réseaux. Nous annoncerons chaque atelier 10 minutes avant l'heure prévue pour prévenir les participants et les orienter vers leur atelier.

**Une page « Association Bien Grandir 37 » ouverte sur Facebook et Instagram (que nous vous invitons à rejoindre et partager) existe et publie régulièrement des infos sur le Salon.**

Un plan média local et régional est mis en place : des partenariats médias sont en cours. La ville de Saint Avertin et nos partenaires relaieront également les informations sur le Salon.

IV/ FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION

À RETOURNER **AVANT LE 15 MARS 2024** accompagné du règlement en un ou deux chèques, auquel il faudra ajouter un chèque supplémentaire de 15 euros si vous souhaitez proposer un atelier.

Coordonnées (écrire en lettres capitales) :

Entreprise ou raison sociale .....

N° de SIRET .....

Code APE .....

Etat civil, nom et prénom du gérant .....

Adresse.....

Tél.....

Mail.....

Site internet.....

Exposant :

- Restauration
- Commerçants (hors restauration) : 130€
- Activité libérale : 110€
- Association : 90€
  
- Animation atelier : 15 euros

Veuillez indiquer ci-dessous le nom de l'enseigne qui apparaîtra sur votre stand (40 caractères maximum) :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

.....  
.....

Afin de pouvoir communiquer sur votre activité, merci de détailler en quelques lignes votre stand et les raisons de votre participation au salon :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Si vous souhaitez animer un atelier, merci de préciser ici le thème de celui-ci, le nombre de participants, l'âge des enfants concernés (accompagnés ou non par un adulte), ainsi que les coordonnées auxquelles les familles pourront s'inscrire.**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Les dossiers incomplets ne seront pas étudiés.**

Tous les dossiers complets seront étudiés d'ici le 15 mars 2024.  
Une réponse vous parviendra sur la suite donnée à votre demande de participation.

**Face à l'importante demande de stands d'exposants, nous sommes contraints d'effectuer une sélection afin d'assurer la journée la plus enrichissante possible. Ainsi, nous privilégions la diversité des exposants. Il en est de même pour l'organisation des ateliers.**

**La semaine du 3 juin sera organisée une réunion avec l'ensemble des exposants afin de vous donner les dernières informations concernant l'organisation de la journée et vous distribuer des affiches et des flyers.**

Si votre candidature n'est pas retenue : votre demande d'inscription, votre attestation d'assurance et votre chèque vous seront retournés par courrier à l'adresse indiquée sur vos documents.

**Je m'inscris au Salon de l'Enfance « Bien Grandir », 4<sup>ème</sup> édition se déroulant le 20 Octobre 2024 au Château de Cangé de 10h à 18h :**

- J'ai pris connaissance du dossier de l'exposant et j'accepte les conditions d'exposition pour participer à cette édition.
- J'ai pris connaissance et déclare accepter les conditions du règlement intérieur.
- Je joins à mon inscription, dûment complétée et signée, le règlement du stand à l'ordre de « Association Bien Grandir 37 », le règlement de mon atelier si j'en fais la demande, ainsi que mon attestation d'assurance en cours de validité.

À adresser à :

**Association Bien Grandir 37  
106, Boulevard Tonnelé  
37000 Tours**

Date et signature :